
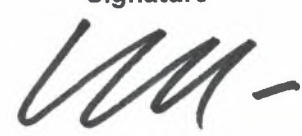



**Centre Hospitalier Universitaire de Nice**  
 Hôpital Cimiez  
 4, avenue Reine Victoria  
 CS 91179  
 06003 Nice cedex 1

C.H.U.N.	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ	Pages 1/3
<b>NOTE D'INFORMATION POUR AFFICHAGE</b>			
			DG/2016
Mots clés :			
BAROMETRE SOCIAL – PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX			
Rédaction	Mise à jour	Approbation	
Magali THIBAUT		Karine HAMELA	
23/09/2016	Date de dernière mise à jour :	Date d'approbation :	
23/09/2016		23/09/2016	
Signature 	Signature	Signature 	
Diffusion			
Date :	Emetteur :	Type :	Mode :
2016/ /	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	<input type="checkbox"/> restreint <input checked="" type="checkbox"/> général	<input type="checkbox"/> papier <input checked="" type="checkbox"/> email <input type="checkbox"/> site intranet
<input type="checkbox"/> Direction générale <input type="checkbox"/> Directions fonctionnelles <input type="checkbox"/> Services cliniques <input type="checkbox"/> Services médico-techniques <input type="checkbox"/> Tous services <input type="checkbox"/> Biologistes <input type="checkbox"/> CMTS <input type="checkbox"/> CMT <input type="checkbox"/> Techniciens <input type="checkbox"/> Secrétaires <input checked="" type="checkbox"/> Tous personnels			
Application		Validité	
immédiate		permanente	

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 2 sur 3
		Référence du document :		
		Création	MàJ	
		22/09/2016		
	Approbation	Diffusion	Application	
	23/09/2016	26/09/2016	26/09/2016	
	Validité : permanente			

## NOTE D'INFORMATION



Dans le cadre de la **politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail**, au profit de **l'ensemble des professionnels**, le CHU de Nice lance un nouveau **Baromètre Social**, après l'enquête de 2013.


### Qu'est-ce que c'est ?

Les personnels des établissements de santé apparaissent comme particulièrement exposés aux facteurs de risques psychosociaux. **Ces risques sont définis comme des risques professionnels qui peuvent porter atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des travailleurs.** Les facteurs de risques les plus connus sont le stress, le harcèlement, les violences au travail... Ils peuvent entraîner des pathologies professionnelles telles que des dépressions, des problèmes de sommeil, mais aussi générer des troubles musculo-squelettiques, des maladies cardio-vasculaires, voire entraîner des accidents du travail.

Les multiples enjeux et conséquences des risques psychosociaux poussent l'établissement à étudier leurs causes et leurs manifestations afin de les traiter et surtout de les prévenir.

**Le but de l'enquête est d'identifier les facteurs de risques au sein de l'établissement afin de mettre en œuvre des actions préventives ciblées, adaptées et priorisées en fonction des besoins détectés.**

Cette enquête s'intègre, comme en 2013, dans le projet interrégional conduit par l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (A.N.F.H) des régions Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc Roussillon.

 Centre Hospitalier Universitaire de Nice UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 3 sur 3
		Référence du document :		
		Création	MàJ	
		22/09/2016		
		Approbation	Diffusion	Application
		23/09/2016	26/09/2016	26/09/2016
	Elaboration : Magali THIBAUT	Validité : permanente		



du 5 au 26 octobre 2016

### Comment ça marche ?

Le Baromètre social est une **enquête anonyme par questionnaire** réalisée auprès de **l'ensemble du personnel, médical et non médical**, sur les sujets qui vous concernent : l'organisation et les conditions de travail, vos relations avec votre équipe, les patients et l'encadrement, etc...

**Un questionnaire vous sera remis par votre cadre** avec votre bulletin de salaire, vous devez simplement **cocher les réponses qui expriment le mieux ce que vous observez dans votre poste et environnement de travail**. Puis vous le glissez dans **l'enveloppe T jointe**, et pourrez aussi bien le poster dans une boîte aux lettres de votre choix ou le faire partir par le courrier en interne. Cette enveloppe T est directement envoyée au prestataire, chargé de recueillir et traiter les données. Personne d'autre n'aura accès à vos réponses, garantissant un anonymat total.



**L'enquête se déroule du 5 au 26 octobre 2016, n'attendez pas et répondez dès le début de cette période, afin de participer activement à ce projet.**

*Il est important que chacun participe à cette enquête.*

*Votre avis est fondamental : plus vous serez nombreux à répondre, plus les résultats seront représentatifs.*

*Le bilan du baromètre social vous sera présenté dans un prochain numéro et servira de base à la définition d'actions visant à améliorer la qualité de vie au travail.*

**Prenez la parole et exprimez-vous !**

La Directrice du Pôle Ressources Humaines

K. HAMELA